

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	10
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

religieuses chez les émigrés russes. — H. du Passage : Les lettres au service des champs. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des Livres. — Ephémérides du mois d'avril.

20 mai. — J. Lebreton : Mgr Duchesne, historien des origines chrétiennes. — A. Poidebard : Le Caucase pendant et depuis la guerre. — A. d'Alès : Relativisme, à propos des théories d'Einstein. — J. Dassonville : Pour restaurer la famille chrétienne. — L. de Mondadon : Les poésies religieuses de Paul Verlaine. — J. Boubée : Le mouvement religieux hors de France, la Guadeloupe. — Revue des Livres.

5 juin. — L. Jalabert : La littérature commerciale : le ciné-roman. — A. Dugré : L'œuvre apostolique des Canadiens français. — F. Datin : L'école unique et la réforme démocratique de l'enseignement. — P. Dudon : Fréron et Voltaire. — J. Berteloot : La question de l'apprentissage. — J. Boubée : La pieuse enfance du jeune Décadi. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des Livres. — Ephémérides du mois de mai 1922.

20 juin. — J.-M. Rimski : Le malheur russe. — A. Dugré : l'œuvre apostolique des Canadiens français. — L. Jalabert : La littérature commerciale, le ciné-roman (suite). — P. Doncœur : Le caractère simplificateur de la piété liturgique. — M. d'Herbigny : Le Congrès eucharistique de Rome. — L. de Mondadon : Le mouvement religieux aux Etats-Unis. — Revue des Livres.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La Droite catholique à l'Ecole normale. — Les événements sont rares, qui varient la vie réglementaire de l'Ecole normale. Le chroniqueur est réduit au chômage, sans indemnité, onze mois sur douze. Aussi se jette-t-il avec avidité sur l'aubaine des quelques particularités qui ont marqué le mois de juin.

Les 90 élèves et leurs professeurs ont assisté, le 1^{er} juin, à l'exécution, par les étudiants du Collège Saint-Michel, des *Sept Paroles du Christ* de Th. Dubois ; ils en sont revenus aussi enchantés qu'édifiés. Le 15, ils mariaient leurs voix à celles des séminaristes dans les *Tantum ergo* et les répons liturgiques aux divers reposoirs de la Fête-Dieu, à Fribourg. Lorsque cette chronique paraîtra, ils auront sans doute escaladé le Kaiseregg ou pêché des « chassots » dans la Singine, à sa sortie du Lac-Noir, si toutefois saint Pierre et saint Paul leur accordent un ciel clément et s'il est de ces sortes de poissons là-haut, ce que j'ignore.

Mais le plus beau souvenir, et qui ne s'effacera pas, est sans contredit celui que nous a laissé la visite de la Droite catholique aux Chambres fédérales, le jeudi, 22 juin. Après leur banquet annuel, qui eut lieu à Marly, MM. les Députés au Conseil national et au Conseil des Etats nous sont venus par petits groupes, qui en automobile, qui à pied, entre 4 et 5 heures. M. le Directeur les attendait au pied du grand escalier ; il leur fit les honneurs du cloître et de l'église. M. l'abbé Bovet, que le Parlement avait spécialement et autoritativement

« réquisitionné » pour la circonstance, était à son poste : au clavier de l'orgue. La nef abbatiale s'emplit bientôt des vibrations savamment harmonieuses, que tous écoutent longuement, en proie à une visible et religieuse émotion. Quand M. le Directeur invite ses hôtes à passer au réfectoire, c'est comme un réveil désenchanté : Déjà ! sur toutes les figures.

A la table des professeurs s'asseyent MM. les conseillers d'Etat Python, Chatton, Savoy, Vonderweid, Perrier et Weck, M. le chancelier Godel, M. le commandant de Müller, MM. les conseillers fédéraux Motta et Musy, M. le conseiller national Walter, de Lucerne, président de la fraction conservatrice aux Chambres fédérales, et quelques autres notabilités. Les Députés se groupent autour des tables des élèves au gré de leurs affinités électives.

Le sujet des discours fut d'ordre politique. Aussi ne relèverai-je que ce qui se rapporte à l'Ecole. M. le conseiller d'Etat Chatton salua la haute assemblée au nom du gouvernement de Fribourg. Il se dit heureux d'accueillir les représentants du peuple et des Etats suisses à Berne dans ces murs de Hauteville chers à la fois au passé et à l'avenir du canton de Fribourg ; chers au passé par tous les trésors d'art et de civilisation qui s'y sont amassés ; chers à l'avenir par les cœurs et les intelligences des jeunes maîtres qui reçoivent ici la formation qui les rendra capables de cultiver et de prolonger les saines et séculaires traditions du peuple fribourgeois.

Et, comme pour donner confirmation aux paroles de M. Chatton, les portes s'ouvrent et les élèves, groupés dans le corridor, entonnent le *Vieux Chalet*. Mais plusieurs Députés protestent : ils entendent bien quelque chose, mais ils ne comprennent pas très bien. Sur l'ordre du Conseil fédéral, les normaliens entrent, et les chants patriotiques se succèdent, en français, en allemand...

Le président de la Droite, M. Walter, répond, en allemand, à M. le conseiller Chatton et salue le gouvernement de Fribourg. Puis, continuant en français, il remercie la Direction de l'Ecole normale de son accueil, les élèves de leurs productions, et, pour terminer, il les adjure, et tous les instituteurs fribourgeois avec eux, de continuer de soutenir l'œuvre de M. Python, dans le même esprit, dans le même idéal, avec la même tenacité, avec la même abnégation, afin de garder au canton de Fribourg, dans la Suisse entière, la Suisse catholique en particulier, la place éminente qui lui est maintenant acquise. Une ovation spontanée, unanime et vibrante, s'élève à ce moment, qui va au magistrat blanchi, courbé, dont la maladie et les fatigues, plus que l'âge, ont brisé le corps sans atteindre ni l'âme, ni le cœur. A cette manifestation de chaude sympathie, à ce respect empreint d'admiration, les normaliens ont pu mesurer, en une leçon de choses inattendue, les services qu'a rendus M. Python à la Suisse entière, le rôle qu'il a joué dans la vie politique de notre pays, la considération affectueuse dont il jouit auprès des représentants, à

Berne, de tous les cantons suisses. Mais voici que M. le conseiller d'Etat Troillet, de Sion, s'informe des Valaisans en séjour à Hauterive, que M. Choquard, le populaire préfet de Porrentruy, veut serrer la main aux Jurassiens..., et que M. le conseiller fédéral Motta se lève, et d'un geste réclame le silence.

C'est à l'Ecole normale qu'il s'adresse. Il félicite d'abord les élèves de leurs beaux chants ; puis, se tournant vers M. l'abbé Bovet, modestement dissimulé dans un coin : « Nous savons, fit-il en substance, nous savons, à Berne, et partout en Suisse, quelle noble mission vous vous êtes assignée ; nous savons avec quel cœur, quelle ardeur, en apôtre de votre art, de votre pays, de votre Dieu, vous vous y êtes voué. Gouvernement suisse, nous avons le devoir de reconnaître et vos efforts et leur succès. Aussi, je ne crains point d'être désavoué par mes collègues, qui vous connaissent tous d'ailleurs, si je vous dis au nom du Conseil fédéral : *M. l'abbé Bovet, soyez remercié officiellement pour votre œuvre d'éducation nationale par la chanson populaire et patriotique.* » Ah ! les oreilles ont dû vous tinter, instituteurs musiciens, lors des applaudissements unanimes et prolongés, par lesquels les membres de l'assemblée fédérale ont donné leur assentiment aux déclarations du porte-parole du gouvernement de la Confédération. Les moines blancs en ont tressailli dans leurs cadres.

Mais M. Motta continue, revenant aux élèves, debout, émus. Il les félicite d'être élevés dans les quatre qualités qui caractérisent leur formation à Hauterive : la religion, qu'on retrouve à la base non seulement de la vie individuelle, mais de toutes les questions de l'ordre social et politique, l'amour de la patrie, l'apprentissage du respect mutuel dans une maison qui groupe des éléments de langues et de confessions diverses, celui enfin de la concorde entre ces éléments divers. N'est-ce point par la pratique de ces quatre vertus que notre pays vit et se maintient, petit parmi de plus grands, cependant respecté, écouté et jouant sa partie dans le monde ?... Tout cela est dit avec une éloquence chaude, convaincue, qui va droit au cœur.

M. Motta finit par lever son verre à la prospérité de l'Ecole normale, des instituteurs fribourgeois, et, par eux, à la prospérité intellectuelle et morale du canton de Fribourg et de la Confédération suisse.

Après quoi, l'on ne pouvait entonner que les *Armaillis di Colombètès*. M. le conseiller Musy se joint aux normaliens de tout son cœur et de toute sa voix pour chanter les montagnards de bon matin levés...

Les professeurs universitaires en Suisse. — Il y a, en Suisse, d'après les programmes des cours du semestre d'été 1922, 1,027 professeurs ordinaires ou extraordinaires d'Université. Ils se répartissent

comme suit : Bâle, 135 ; Berne, 171 ; Genève, 176 ; Lausanne, 119 ; Zurich, 169 ; Neuchâtel, 54 ; Fribourg, 65. Neuchâtel et Fribourg n'ont pas de Faculté de médecine.

La crise du cours supérieur dans l'école française. — Elle est, paraît-il, très vive et le cours supérieur semble n'exister plus que sur le papier administratif. La fréquentation scolaire est obligatoire, en théorie, jusqu'à treize ans. Mais on peut passer le certificat d'études à onze ans cinq mois ; et le dit certificat dispense du reste de la scolarité. Par ailleurs, le programme du certificat d'études ne dépasse guère les connaissances du cours moyen. Les élèves qui peuvent subir l'examen entre onze et douze ans s'empressent de le faire. Les autres ne peuvent être promus au cours supérieur. Et s'il en est qui désirent continuer leurs classes, ils passent à l'école primaire supérieure ou dans les cours complémentaires. Il n'y a donc plus, pratiquement, de cours supérieur dans les écoles de France. C'est du moins ce que nous apprend le *Manuel général* (3 juin 1922).

Retraite pour les instituteurs fribourgeois

Dans sa dernière réunion, le Comité de la Société fribourgeoise d'Education a décidé d'organiser, cette année, pour les instituteurs, une retraite spirituelle, qui aura lieu, à Hauterive, du mardi 25 juillet au soir jusqu'au samedi matin suivant. Le Comité a aussi pensé à une retraite pour les instituteurs de langue allemande : elle aura lieu l'année prochaine.

Déjà en 1914, les instituteurs de langue française avaient été invités à une retraite. Une soixantaine de participants s'étaient annoncés, mais au moment même où les exercices allaient s'ouvrir, la guerre éclata et la retraite fut forcément renvoyée à des temps plus favorables.

Lorsque tous les détails de l'organisation de la prochaine retraite seront réglés, une convocation sera adressée à chaque instituteur. Nous espérons qu'elle sera bien accueillie et qu'elle aura du succès.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Le produit de la vente de la traditionnelle carte postale du 1^{er} août sera versé, cette année, au fond de la *Bibliothèque populaire suisse*. Comme il s'agit d'une institution dont le but est nettement éducatif, nous souhaitons que cette vente se fasse dans les meilleures conditions. C'est pourquoi nous nous rendons volontiers à la sollici-